

# RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Deuxième trimestre terminé le 28 février 2010

## FAITS SAILLANTS

	Trimestres terminés les 28 février			Semestres terminés les 28 février		
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
<b>Exploitation</b>						
Produits d'exploitation	320 397	304 920	5,1	637 762	604 358	5,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(2)</sup>	122 613	122 303	0,3	245 219	238 033	3,0
Marge d'exploitation <sup>(2)</sup>	38,3 %	40,1 %	-	38,4 %	39,4 %	-
Bénéfice d'exploitation	56 774	59 105	(3,9)	113 815	114 089	(0,2)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	399 648	-	-	399 648	-
Bénéfice net (perte nette)	29 789	(358 324)	-	86 455	(335 379)	-
Bénéfice net ajusté <sup>(2)</sup>	29 789	25 306	17,7	56 673	48 251	17,5
<b>Flux de trésorerie</b>						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	114 037	115 282	(1,1)	110 419	139 763	(21,0)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>(2)</sup>	118 318	95 928	23,3	248 547	183 545	35,4
Flux de trésorerie nets <sup>(2)</sup>	43 939	30 965	41,9	105 947	48 762	-
<b>Situation financière<sup>(3)</sup></b>						
Total de l'actif	-	-	-	2 621 394	2 630 912	(0,4)
Endettement <sup>(4)</sup>	-	-	-	1 056 184	1 054 506	0,2
Avoir des actionnaires	-	-	-	1 076 588	1 007 384	6,9
<b>Croissance des unités de service</b>	<b>68 782</b>	<b>60 410</b>	<b>13,9</b>	<b>158 567</b>	<b>113 124</b>	<b>40,2</b>
<b>Données par action<sup>(5)</sup></b>						
Bénéfice (perte) par action						
De base	0,61	(7,38)	-	1,78	(6,91)	-
Dilué(e)	0,61	(7,38)	-	1,78	(6,91)	-
Bénéfice ajusté par action <sup>(2)</sup>						
De base	0,61	0,52	17,3	1,17	0,99	18,2
Dilué	0,61	0,52	17,3	1,16	0,99	17,2

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

(2) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(3) Au 28 février 2010 et au 31 août 2009.

(4) L'endettement correspond au total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations au titre des instruments financiers dérivés.

(5) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

## ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser, ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Société), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2009 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

## RAPPORT DE GESTION

### STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, ainsi que l'amélioration continue des réseaux et des équipements et une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle du bénéfice d'exploitation avant amortissement<sup>(1)</sup>, de la marge d'exploitation<sup>(1)</sup>, de la croissance des unités de service<sup>(2)</sup> et des flux de trésorerie nets<sup>(1)</sup>.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2010, la Société a investi environ 67,8 millions \$ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients.

#### Croissance des unités de service et pénétration des offres de services

Au cours du premier semestre terminé le 28 février 2010, le nombre d'unités de service a augmenté de 158 567 unités, ou 5,5 %, pour atteindre 3 050 805 unités. À la lumière de la solide croissance affichée au cours du premier semestre de l'exercice 2010, la Société a révisé ses prévisions à l'égard de la croissance des unités de service pour les établir à 200 000 ajouts nets, soit une croissance d'environ 6,9 % par rapport au 31 août 2009 et comparativement au nombre de 150 000 unités de service publié le 12 janvier 2010. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

#### Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du deuxième trimestre est demeuré stable à 122,6 millions \$ et la marge d'exploitation a diminué, passant de 40,1 % à 38,3 %. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier semestre s'est accru de 7,2 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 245,2 millions \$, cependant la marge d'exploitation de la Société a diminué, passant de 39,4 % à 38,4 %. La direction maintient ses projections révisées de 505 millions \$ pour le bénéfice d'exploitation avant amortissement et une marge d'exploitation d'approximativement 39,1 % pour l'exercice 2010, selon ce qui a été publié le 12 janvier 2010.

#### Flux de trésorerie nets

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2010, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 43,9 millions \$, comparativement à 31 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 13 millions \$, ou 41,9 %. La croissance des flux de trésorerie nets du trimestre est principalement attribuable à une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation<sup>(3)</sup>, notamment la réduction des impôts sur les bénéfices exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, partiellement contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Au cours du premier semestre, la Société a généré des flux de trésorerie nets de 105,9 millions \$, soit une augmentation de 57,2 millions \$ par rapport aux flux de trésorerie nets de 48,8 millions \$ générés au premier semestre de l'exercice 2009. La direction prévoit qu'elle atteindra sa projection révisée relative aux flux de trésorerie nets de 135 millions \$ pour l'exercice 2010.

### RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), dans la péninsule ibérique, a continué de se détériorer en raison de l'environnement concurrentiel difficile et des promotions et des campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Exploitation européenne ». Conformément aux normes

---

(1) Les termes indiqués n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

(3) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

comptables actuelles, la direction considérait que le recul continu du nombre de clients, des produits d'exploitation en monnaie locale et du bénéfice d'exploitation avant amortissement était plus sérieux et persistant qu'il était prévu et qu'il avait entraîné une diminution de la valeur de l'investissement de la Société dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La Société a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ a été enregistrée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs étaient basés sur les projections financières internes et, conséquemment, la direction a fait preuve d'un niveau important de jugement en vue de les estimer. D'importants changements dans les circonstances futures pourraient résulter en d'autres réductions de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, tels que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur les relations clients de 60,4 millions \$ a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

L'incidence de la réduction de valeur sur les résultats financiers de la Société se détaille comme suit pour le deuxième trimestre de l'exercice 2009 :

<i>(en milliers de dollars)</i>		\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition		339 206
Réduction de valeur des relations clients		60 442
Impôts futurs		(16 018)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes		383 630

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 28 février			Semestres terminés les 28 février		
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	320 397	304 920	5,1	637 762	604 358	5,5
Charges d'exploitation	195 106	179 579	8,6	383 524	357 306	7,3
Honoraires de gestion – COGECO inc.	2 678	3 038	(11,8)	9 019	9 019	-
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	122 613	122 303	0,3	245 219	238 033	3,0
Marge d'exploitation	38,3 %	40,1 %		38,4 %	39,4 %	

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 15,5 millions \$, ou 5,1 %, pour atteindre 320,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2010. Les produits d'exploitation du premier semestre se sont élevés à 637,8 millions \$, soit une hausse de 33,4 millions \$, ou 5,5 %, par rapport à l'exercice précédent. Stimulés par l'augmentation des unités de service, la mise en place de la facturation à l'usage d'IHV, les produits liés au prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (le

« FAPL ») pour le soutien des diffuseurs de stations de télévision conventionnelle locales au Canada et les hausses tarifaires dans l'exploitation canadienne à la fin de l'exercice 2009, les produits d'exploitation au Canada du deuxième trimestre et du premier semestre ont augmenté de 27,8 millions \$ et de 54,7 millions \$, respectivement. Ces résultats représentent une augmentation respective de 11,4 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation en Europe pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2010 ont diminué de 12,3 millions \$, ou 20 %, et de 21,3 millions \$, ou 17,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces diminutions sont principalement attribuables à la diminution du nombre de clients du service de Câble de base, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2009. L'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle, mises en œuvre au cours du second semestre de l'exercice précédent dans le but de réduire l'attrition de la clientèle, ainsi que la diminution de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien ont également contribué à cette diminution.

### **Charges d'exploitation**

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 15,5 millions \$ et de 26,2 millions \$, respectivement, pour atteindre 195,1 millions \$ et 383,5 millions \$, soit des hausses de 8,6 % et de 7,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation au Canada ont augmenté en raison de la desserte d'unités de service additionnelles, du lancement de nouvelles chaînes HD et d'un prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau FAPL. En Europe, les charges d'exploitation ont diminué en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé des augmentations des charges d'exploitation attribuable aux coûts associés aux nouvelles initiatives de marketing, notamment le lancement de nouvelles chaînes, abstraction faites des mesures visant à réduire les coûts, entre autres un plan de réduction de l'effectif.

### **Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation**

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du deuxième trimestre de l'exercice 2010 est demeuré essentiellement identique, soit 122,6 millions \$, et a augmenté de 7,2 millions \$, ou 3 %, pour s'établir à 245,2 millions \$ pour le premier semestre. Ces résultats sont attribuables aux produits supplémentaires générés par la croissance des unités de service, la mise en place de la facturation à l'usage d'IHV et les hausses tarifaires, déduction faite de l'augmentation des charges d'exploitation décrite ci-dessus. La marge d'exploitation du deuxième trimestre de Cogeco Câble a diminué, passant de 40,1 % à 38,3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre, la marge d'exploitation de la Société a diminué, passant de 39,4 % à 38,4 %.

Au deuxième trimestre, la marge d'exploitation au Canada a diminué, passant de 42,9 % à 42,2 %, tandis que la marge d'exploitation en Europe a également diminué, passant de 29,1 % à 16,4 % pour la même période. Au premier semestre, la marge d'exploitation au Canada a augmenté, passant de 41,5 % à 42,4 %, augmentation qui a partiellement contrebalancé la diminution de la marge d'exploitation en Europe, laquelle est passée de 31,3 % à 17,8 % au cours de la même période.

### **OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,3 % des actions de participation de la Société représentant 82,7 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, comportant un plafond annuel et sous réserve d'un réajustement annuel en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada, en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. Par conséquent, pour l'exercice 2010, les honoraires de gestion avaient été fixés à un maximum de 9 millions \$, lequel a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice. Pour l'exercice 2009, les honoraires de gestion comportaient un plafond annuel de 9 millions \$ et ils ont été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice.

Cogeco Câble a octroyé 33 266 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours du premier semestre de l'exercice 2010, comparativement à 29 711 options pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 0,1 million \$ et de 0,2 million \$, respectivement, relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., soit essentiellement le même montant qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de l'exercice 2009 de la Société.

Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, Cogeco Câble a mis en place un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses dirigeants et de certains employés désignés. Au cours du premier semestre, la Société a octroyé 9 981 unités d'actions incitatives aux employés de COGECO inc. et a facturé à COGECO inc. un montant de 37 000 \$, dont un montant de 28 000 \$ au deuxième trimestre, relativement aux unités d'actions incitatives de la Société octroyées aux employés de COGECO inc.

Aucune autre opération importante entre apparentés n'a été conclue au cours des périodes considérées.

## CHARGES FIXES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 28 février			Semestres terminés les 28 février		
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	65 839	63 198	4,2	131 404	123 944	6,0
Charges financières	15 033	17 988	(16,4)	31 174	41 382	(24,7)

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Pour le deuxième trimestre de 2010, l'amortissement a totalisé 65,8 millions \$, comparativement à 63,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre, l'amortissement a totalisé 131,4 millions \$ en 2010, comparativement à 123,9 millions \$ pour le semestre correspondant de l'exercice 2009. L'augmentation découle principalement des acquisitions d'immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Les charges financières ont totalisé 15 millions \$ au deuxième trimestre, et 31,2 millions \$ au premier semestre de l'exercice, comparativement à 18 millions \$ et à 41,4 millions \$ à l'exercice précédent. Les charges financières de l'exercice considéré comprennent un gain de change de 0,4 million \$ et de 0,9 million \$ pour le trimestre et le premier semestre, comparativement à une perte de change de 0,6 million \$ et de 4,4 millions \$ à l'exercice précédent. Les pertes de l'exercice précédent sont essentiellement attribuables à la volatilité inhabituellement élevée et soudaine du dollar américain, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Le reste de la baisse des charges financières de 1,9 million \$ et de 4,9 millions \$, respectivement, découle de la réduction des taux d'intérêt et de la diminution de l'endettement (soit le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations découlant des instruments financiers dérivés) par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2010, la charge d'impôts s'est élevée à 12 millions \$, comparativement à une économie de 0,2 million \$ pour l'exercice précédent, et pour le premier semestre, l'économie d'impôts a totalisé 3,8 millions \$, comparativement à une charge de 8,4 millions \$ pour l'exercice précédent. L'économie d'impôts pour le premier semestre de l'exercice 2010 comprend l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). La réduction du taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice 2010. Les montants relatifs aux impôts pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice précédent comprennent une économie d'impôts futurs de 16 millions \$ liée à la réduction de valeur comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2009. Excluant l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario de l'exercice considéré et de l'économie d'impôts reliée à la réduction de valeur de l'exercice précédent, la charge d'impôts se serait élevée à 12 millions \$ et à 26 millions \$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2010, respectivement, comparativement à 15,8 millions \$ et à 24,5 millions \$, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2009, respectivement. La baisse de la charge d'impôts au deuxième trimestre de l'exercice 2010 est principalement attribuable à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario. L'augmentation de la charge d'impôts au premier semestre de l'exercice découle principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement et de la réduction des charges fixes.

## BÉNÉFICE NET

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 29,8 millions \$, ou 0,61 \$ par action, comparativement à une perte nette de 358,3 millions \$, ou 7,38 \$ par action pour le trimestre correspondant de 2009.

Pour le premier semestre de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 86,5 millions \$, ou 1,78 \$ par action, comparativement à une perte nette de 335,4 millions \$, ou 6,91 \$ par action. Le bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice 2010 comprend la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite ci-dessus. Les pertes nettes de l'exercice 2009 découlent de la réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, de 383,6 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre et dont il est question à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». Excluant l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario de l'exercice considéré et de la réduction de valeur comptabilisée à l'exercice précédent, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> se serait chiffré à 29,8 millions \$, ou 0,61 \$ par action<sup>(1)</sup>, et à 56,7 millions \$, ou 1,17 \$ par action, pour le trimestre et le premier semestre terminés le 28 février 2010, respectivement. Ces montants représentent des augmentations de 17,7 % et de 17,3 %, respectivement, par rapport à un bénéfice net ajusté de 25,3 millions \$, ou 0,52 \$ par action pour le trimestre, et de 17,5 % et 18,2 % par rapport à un bénéfice net ajusté de 48,3 millions \$, ou 0,99 \$ par action, pour le premier semestre de l'exercice 2009. La progression du bénéfice net résulte principalement de la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario combiné à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la réduction des charges fixes au cours du premier semestre de l'exercice.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février	
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	2010	2009 <sup>(1)</sup>
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Activités d'exploitation</b>				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>(2)</sup>	118 318	95 928	248 547	183 545
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(4 281)	19 354	(138 128)	(43 782)
	114 037	115 282	110 419	139 763
<b>Activités d'investissement<sup>(3)</sup></b>	<b>(74 277)</b>	<b>(64 699)</b>	<b>(142 337)</b>	<b>(133 564)</b>
<b>Activités de financement<sup>(3)</sup></b>	<b>(44 528)</b>	<b>(34 623)</b>	<b>4 967</b>	<b>4 797</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises</b>	<b>(1 102)</b>	<b>641</b>	<b>(900)</b>	<b>1 328</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(5 870)</b>	<b>16 601</b>	<b>(27 851)</b>	<b>12 324</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>17 477</b>	<b>32 094</b>	<b>39 458</b>	<b>36 371</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>11 607</b>	<b>48 695</b>	<b>11 607</b>	<b>48 695</b>

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

(2) Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(3) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 118,3 millions \$, soit une hausse de 23,3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à une diminution des impôts sur les bénéfices exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise et à la réduction des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 4,3 millions \$, principalement en raison des augmentations des impôts sur les bénéfices à recevoir et des débiteurs, contrebalancé en partie par les augmentations des crédateurs et charges à payer et des produits reportés et perçus d'avance et autres passifs. Au cours de l'exercice précédent, les rentrées de fonds de 19,4 millions \$ résultaient principalement des augmentations des crédateurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer.

Pour le premier semestre de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 248,5 millions \$, soit une hausse de 35,4 % par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à une diminution des impôts sur les bénéfices exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, à l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la réduction des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 138,1 millions \$, principalement en raison d'une diminution des crédateurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer ainsi

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

que d'une augmentation des impôts sur les bénéficiaires à recevoir et des débiteurs. Au cours de l'exercice précédent, les sorties de fonds de 43,8 millions \$ résultaient principalement de diminutions des créanciers et charges à payer et des impôts sur les bénéficiaires à payer et d'une augmentation des impôts sur les bénéficiaires à recevoir.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (la « NCTA »), sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février	
	2010 \$ (non vérifié)	2009 <sup>(1)</sup> \$ (non vérifié)	2010 \$ (non vérifié)	2009 <sup>(1)</sup> \$ (non vérifié)
Équipements à l'abonné <sup>(2)</sup>	26 630	23 308	60 105	55 132
Infrastructure graduelle	17 513	15 050	30 340	27 592
Extensions de réseaux	6 354	5 290	11 788	9 577
Modernisation/reconstruction	15 215	10 246	25 685	20 688
Immobilisations de soutien	6 212	8 448	9 163	15 959
Total des acquisitions d'immobilisations <sup>(3)</sup>	71 924	62 342	137 081	128 948
Augmentation des charges reportées et autres	2 353	2 576	5 397	5 774
Total des activités d'investissement <sup>(3)</sup>	74 277	64 918	142 478	134 722

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

<sup>(2)</sup> Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.

<sup>(3)</sup> Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 71,9 millions \$ et à 137,1 millions \$ au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2010, respectivement, ce qui représente des augmentations de 15,4 % et de 6,3 %, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné dans l'exploitation européenne en vue de soutenir la croissance du nombre de clients du service de Télévision numérique, partiellement contrebalancée par une diminution du nombre de clients pour ce même service dans l'exploitation canadienne;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'augmenter la capacité de la bande passante du réseau DOCSIS en vue de soutenir la croissance du trafic Internet;
- une augmentation des mises à niveau et de la reconstruction afin d'améliorer la capacité du réseau dans de nouvelles régions et dans les régions où les services sont déjà offerts;
- une diminution des immobilisations de soutien, puisque l'exercice antérieur reflétait des améliorations aux systèmes d'information afin de répondre aux exigences opérationnelles, l'acquisition d'une nouvelle installation pour l'exploitation canadienne et, au cours du premier semestre, l'acquisition d'un groupe électrogène pour la filiale canadienne de services en communication de données.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels. Au deuxième trimestre et au premier semestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 2,5 millions \$ et à 5,5 millions \$, essentiellement stable comparativement à 2,4 millions \$ et à 5,4 millions \$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2009.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 43,9 millions \$ et de 105,9 millions \$, respectivement, comparativement à 31 millions \$ et à 48,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009, ce qui représente des augmentations de 13 millions \$ et de 57,2 millions \$, respectivement. La croissance des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation notamment la réduction des impôts sur les bénéficiaires exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, partiellement contrebalancées par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Le montant cumulé des acquisitions d'immobilisations ainsi que des charges reportées et autres a augmenté de 9,4 millions \$ pour le trimestre et de 7,8 millions \$ pour le semestre terminés le 28 février 2010 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs expliqués ci-dessus.

Au deuxième trimestre de 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 38 millions \$ principalement en raison de flux de trésorerie nets de 43,9 millions \$ et de la réduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 5,9 millions \$, contrebalancée en partie par le versement de dividendes totalisant 6,8 millions \$ décrit ci-dessous et la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 4,3 millions \$. L'endettement a diminué principalement en raison d'un remboursement net de 36,5 millions \$ sur le crédit à terme de la Société. Au deuxième trimestre de 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 29,5 millions \$ en raison de flux de trésorerie nets de 31 millions \$ et de l'augmentation des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 19,4 millions \$, déduction faite de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 16,6 millions \$ et d'un versement de dividendes ayant totalisé 5,8 millions \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010, un dividende de 0,14 \$ l'action a été versé aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 6,8 millions \$, comparativement à un dividende de 0,12 \$ l'action, ou 5,8 millions \$, à la même période de l'exercice précédent.

Pour le premier semestre de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 20 millions \$ principalement en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 138 millions \$ et du versement de dividendes totalisant 13,6 millions \$ décrit ci-dessous, partiellement contrebalancés par des flux de trésorerie nets de 105,9 millions \$ et la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 27,9 millions \$. L'endettement s'est accru principalement en raison de l'augmentation de 43,7 millions \$ de l'endettement bancaire, contrebalancée en partie par un remboursement net totalisant 21,6 millions \$ sur le crédit à terme de la Société. Au cours du premier semestre de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 15,5 millions \$ en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 43,8 millions \$, de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 12,3 millions \$ et du versement de dividendes totalisant 11,6 millions \$, contrebalancés en partie par des flux de trésorerie nets de 48,8 millions \$. Pour le premier semestre de l'exercice 2009, l'endettement a augmenté en raison de l'émission de billets garantis de premier rang pour un produit net d'environ 255 millions \$ et de l'augmentation de 24,3 millions \$ de l'endettement bancaire, déduction faite du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes pour un total de 238,7 millions \$, et des remboursements nets totalisant 23 millions \$ sur le crédit à terme de la Société.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2010, des dividendes trimestriels de 0,14 \$ l'action ont été versés aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 13,6 millions \$, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,12 \$ l'action, ou 11,6 millions \$, au cours du premier semestre de l'exercice 2009.

Au 28 février 2010, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 216 millions \$, comparativement à 240,9 millions \$ au 31 août 2009. La réduction de ce déficit est principalement attribuable à la diminution des crédateurs et charges à payer découlant de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs et des impôts à payer provenant des versements d'impôts sur les bénéfices relatifs à l'exercice 2009. La diminution du déficit est également attribuable à l'augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par l'augmentation de l'endettement bancaire et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liées aux paiements dont il est fait mention ci-dessus, et par l'augmentation de la tranche à court terme du passif d'impôts futurs découlant également des modifications apportées à la structure d'entreprise. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux crédateurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 28 février 2010, la Société avait utilisé 194,7 millions \$ de son crédit à terme de 862,5 millions \$ pour une disponibilité restante de 667,8 millions \$.

## **SITUATION FINANCIÈRE**

Depuis le 31 août 2009, les soldes des postes « débiteurs », « immobilisations », « écart d'acquisition », « crédateurs et charges à payer », « produits reportés et perçus d'avance », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « endettement bancaire », « dette à long terme », « instruments financiers dérivés » et « trésorerie et équivalents de trésorerie » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 10,1 millions \$ des débiteurs est attribuable à l'augmentation des produits d'exploitation et à l'échéancier des paiements reçus des clients. La diminution de 12,2 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par le fléchissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations dont il a été fait mention précédemment. La diminution de 7,3 millions \$

de l'écart d'acquisition est attribuable à l'utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition et au fléchissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien. La diminution de 68,8 millions \$ des crédettes et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs. L'augmentation de 7,4 millions \$ des produits reportés et perçus d'avance est principalement attribuable à la facturation anticipée liée à la filiale de services de communications de données pour des services qui seront fournis d'ici la fin de l'exercice. L'augmentation de 30,8 millions \$ des impôts sur les bénéfices à recevoir et de 53,7 millions \$ de la tranche à court terme du passif d'impôts futurs découle essentiellement des modifications effectuées à la structure d'entreprise. La diminution de 40,3 millions \$ des impôts sur les bénéfices à payer provient principalement des versements d'impôts sur les bénéfices effectués au premier semestre de l'exercice 2010 et relatifs à l'exercice 2009. La diminution du passif à long terme d'impôts futurs de 28,7 millions \$ est principalement attribuable à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario. L'augmentation de 43,7 millions \$ de l'endettement bancaire et la diminution de 49,5 millions \$ de la dette à long terme, de 27,9 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de 7,4 millions \$ des instruments financiers dérivés nets s'expliquent par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 31 mars 2010 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 877 790	892 081
<b>Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote</b>		
Options en cours	748 663	
Options pouvant être levées	516 589	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2009, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2009, à l'exception de ce qui suit.

Le 4 mars 2010, la Société a émis une lettre de crédit d'un montant de 2,2 millions € pour garantir le paiement par Cabovisão de retenues à la source pour l'exercice 2005 évaluées par les autorités fiscales portugaises, lesquelles sont actuellement contestées par Cabovisão. Même si les montants en capital faisant l'objet du litige sont entièrement comptabilisés par sa filiale Cabovisão, la Société pourrait être tenue de payer les montants exigés à la suite du jugement définitif, jusqu'à concurrence d'un montant total de 2,2 millions € (3,1 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.

## DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 7 avril 2010, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,14 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 5 mai 2010 aux actionnaires inscrits en date du 21 avril 2010. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

## GESTION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme; elle était de 95,8 millions € au 28 février 2010. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Au cours du premier semestre de l'exercice, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a diminué de 0,2 million \$, et ce montant est comptabilisé à titre de réduction des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Au cours de l'exercice précédent, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à

échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Au cours du premier semestre de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont diminué de 8,1 millions \$ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 7,2 millions \$, ce qui a donné lieu à une augmentation de 2,2 millions \$ des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

L'investissement net de la Société dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a réalisé une perte de change de 5 millions \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2010, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 28 février 2010 s'établissait à 1,4330 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. Les taux de change moyens en vigueur au deuxième trimestre et au premier semestre utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,4905 \$ et à 1,5318 l'euro, respectivement, comparativement à 1,6265 \$ et à 1,5864 l'euro, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour le semestre terminé le 28 février 2010 :

Semestre terminé le 28 février 2010 <i>(en milliers de dollars)</i>	Données présentées \$ (non vérifié)	Incidence du taux de change \$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	101 972	10 197
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	18 194	1 819
Perte nette	(20 314)	(2 031)

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquentement payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 14 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

## EXPLOITATION CANADIENNE

### STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	28 février 2010	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration <sup>(1)</sup>	
		Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février		28 février	
		2010	2009	2010	2009	2010	2009
Unités de service	2 270 309	47 274	47 577	110 446	113 040	-	-
Clients du service de Câble de base	873 670	(54)	1 955	8 865	10 788	-	-
Clients du service IHV	543 626	11 068	10 518	28 574	30 027	64,9	60,7
Clients du service de Télévision numérique	528 558	14 054	18 693	30 160	36 913	61,5	56,0
Clients du service de Téléphonie	324 455	22 206	16 411	42 847	35 312	40,8	33,1

<sup>(1)</sup> En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2010, les ajouts nets d'unités de service sont demeurés essentiellement stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré des signes précurseurs de l'arrivée à maturité de certains de ses services. Les pertes nettes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées à 54 clients pour le trimestre, comparativement à des ajouts nets de 1 955 clients au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour le premier semestre, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 8 865, comparativement à 10 788 à l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base sont principalement attribuables au début de l'année scolaire pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire et à l'expansion des réseaux. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 22 206 clients comparativement à une croissance de 16 411 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 11 068 clients pour le trimestre, comparativement à 10 518 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 42 847 clients et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 28 574 clients, comparativement à 35 312 clients et à 30 027 ajouts nets, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Les ajouts nets pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 14 054 clients pour le trimestre et à 30 160 clients pour le premier semestre, comparativement à 18 693 clients et à 36 913 clients pour le trimestre et le semestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché et à l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »).

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 28 février			Semestres terminés les 28 février		
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>						
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	271 430	243 680	11,4	535 790	481 054	11,4
Charges d'exploitation	154 157	136 157	13,2	299 746	272 634	9,9
Honoraires de gestion – COGECO inc.	2 678	3 038	(11,8)	9 019	9 019	-
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	114 595	104 485	9,7	227 025	199 401	13,9
Marge d'exploitation	42,2 %	42,9 %		42,4 %	41,5 %	

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

#### **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation du deuxième trimestre ont augmenté de 27,8 millions \$, ou 11,4 %, pour atteindre 271,4 millions \$ et les produits d'exploitation du premier semestre se sont chiffrés à 535,8 millions \$, soit une augmentation de 54,7 millions \$, ou 11,4 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des unités de service, de la mise en place de la facturation à l'usage d'IHV, des produits

d'exploitation liés au prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau FAPL et de l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur au cours du second semestre de l'exercice 2009 en Ontario, se chiffrant en moyenne à 1,00 \$ par client du service de Câble de base.

### ***Charges d'exploitation***

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 18 millions \$, ou 13,2 %, pour atteindre 154,2 millions \$. Au cours du premier semestre de l'exercice, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc. se sont chiffrées à 299,7 millions \$, soit une augmentation de 27,1 millions \$, ou 9,9 %, par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD et d'un prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau FAPL.

### ***Bénéfice d'exploitation avant amortissement***

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est accru de 10,1 millions \$, ou 9,7 %, pour atteindre 114,6 millions \$ au deuxième trimestre, et de 27,6 millions \$, ou 13,9 %, pour atteindre 227 millions \$ au premier semestre terminé le 28 février 2010. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble pour l'exploitation canadienne a diminué légèrement, passant à 42,2 % au deuxième trimestre et elle a augmenté, passant à 42,4 % au premier semestre, comparativement à 42,9 % et à 41,5 %, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## EXPLOITATION EUROPÉENNE

### STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	28 février 2010	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration <sup>(1)</sup>	
		Trimestres terminés les 28 février 2010	2009	Semestres terminés les 28 février 2010	2009	28 février 2010	2009
Unités de service <sup>(2)</sup>	780 496	21 508	12 833	48 121	84	-	-
Clients du service de Câble de base	258 178	(740)	(11 908)	(1 302)	(19 943)	-	-
Clients du service IHV	154 616	5 793	(7 488)	11 002	(12 697)	59,9	53,1
Clients du service de Télévision numérique <sup>(2)</sup>	131 056	12 189	41 193	28 303	46 590	50,8	25,7
Clients du service de Téléphonie	236 646	4 266	(8 964)	10 118	(13 866)	91,7	83,7

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

(2) Le nombre de clients du service de Télévision numérique du deuxième trimestre de l'exercice 2009 a été retraité afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée par l'exploitation canadienne. Ce retraitement a donné lieu à une augmentation du nombre des ajouts nets de clients au service de Télévision numérique et des unités de service de 34 784, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice précédent.

La base de clients du service de Câble de base a commencé à se stabiliser au premier semestre de l'exercice 2010, la Société ayant tiré parti des stratégies de fidélisation et d'acquisition de la clientèle lancées à la fin de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle causée par des conditions concurrentielles difficiles au Portugal et à la conjoncture économique en général dans la péninsule ibérique, lesquelles ont persisté tout au long de l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de l'exercice 2010, le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 740 clients comparativement à une diminution de 11 908 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice, les pertes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées à 1 302 clients, comparativement à 19 943 clients à l'exercice 2009. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 5 793 clients et de 11 002 clients pour le trimestre et le premier semestre, respectivement, comparativement à des diminutions de 7 488 clients et de 12 697 clients au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2009. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 12 189 clients au deuxième trimestre et de 28 303 clients au premier semestre terminés le 28 février 2010, comparativement à une croissance de 41 193 clients et de 46 590 clients au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 28 février de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 4 266 clients pour le trimestre et de 10 118 clients pour le premier semestre de l'exercice 2010, comparativement à une perte de 8 964 clients et de 13 866 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 28 février			Semestres terminés les 28 février		
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation	2010	2009 <sup>(1)</sup>	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	48 967	61 240	(20,0)	101 972	123 304	(17,3)
Charges d'exploitation	40 949	43 422	(5,7)	83 778	84 672	(1,1)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	8 018	17 818	(55,0)	18 194	38 632	(52,9)
Marge d'exploitation	16,4 %	29,1 %		17,8 %	31,3 %	

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

#### **Produits d'exploitation**

Au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation ont diminué de 12,3 millions \$, ou 20 %, et de 21,3 millions \$, ou 17,3 %, respectivement, pour s'établir à 49 millions \$ pour le trimestre, et à 102 millions \$ pour le semestre. Ces diminutions s'expliquent par la diminution du nombre de clients du service de Câble de base par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours du second semestre de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle, et par le fléchissement de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation en Europe exprimés en monnaie locale pour le deuxième trimestre se sont établis à 32,8 millions €, soit une diminution de 4,8 millions €, ou

12,7 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Pour le premier semestre les produits d'exploitation se sont établis à 66,5 millions €, soit une diminution de 11,2 millions €, ou 14,4 %, comparativement au premier semestre de l'exercice 2009.

### **Charges d'exploitation**

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 28 février 2010, les charges d'exploitation ont respectivement diminué de 2,5 millions \$, ou 5,7 %, pour s'établir à 40,9 millions, et de 0,9 million \$, ou 1,1 %, pour s'établir à 83,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont diminué en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé des augmentations des charges d'exploitation attribuable aux coûts associés aux nouvelles initiatives de marketing, notamment le lancement de nouvelles chaînes, abstraction faites des mesures visant à réduire les coûts, entre autres un plan de réduction de l'effectif. Les charges d'exploitation en Europe exprimées en monnaie locale pour le deuxième trimestre se sont établies à 27,5 millions €, soit une augmentation de 0,8 million €, ou 2,9 %, comparativement à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2010 les charges d'exploitation se sont établies à 54,7 millions €, soit une augmentation de 1,4 million €, ou 2,5 %, comparativement à l'exercice précédent.

### **Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation**

Au deuxième trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué pour s'établir à 8 millions \$, par rapport à 17,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 9,8 millions \$, ou 55 %, principalement en raison du fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. Au premier semestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 20,4 millions \$, ou 52,9 %, pour s'établir à 18,2 millions \$. La marge d'exploitation en Europe a diminué pour s'établir à 16,4 % au deuxième trimestre, comparativement à 29,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et elle a diminué pour s'établir à 17,8 % au premier semestre, comparativement à 31,3 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 5,4 millions € au deuxième trimestre, comparativement à 10,9 millions € au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 11,8 millions € au premier semestre, comparativement à 24,4 millions € au premier semestre de l'exercice 2009, soit une diminution de 50,9 % et de 51,6 %, respectivement.

## **PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2010**

À la lumière de la forte croissance des unités de service affichée au cours du premier semestre de l'exercice 2010, la Société a revu ses projections de croissance des unités de service à 200 000 ajouts nets, ou environ 6,9 %, par rapport au 31 août 2009, comparativement à 150 000 unités, tel qu'il a été publié le 12 janvier 2010. L'augmentation de la croissance des unités de service découlera principalement de la croissance des clients du service de Télévision numérique et des initiatives promotionnelles.

Alors que l'augmentation des unités de service générera des produits d'exploitation supplémentaires et nécessitera l'augmentation des charges d'exploitation et des acquisitions d'immobilisations, la baisse prévue de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien devrait neutraliser l'augmentation des projections financières de la Société et, par conséquent, la direction n'a pas revu les projections financières à cet égard pour l'exercice 2010.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 28 février 2010, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient efficaces. De plus, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 28 février 2010.

## INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2009.

Le CRTC a publié récemment sa politique réglementaire de radiodiffusion portant sur une approche par groupe à l'attribution de licences aux services de télévision privée. Cette politique prévoit l'établissement d'un nouveau droit pour les stations privées de télévision locale de négocier avec les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») par câble et par satellite la valeur de la distribution de leur signal (« VDS »). Le régime de VDS établirait également un nouveau droit pour les stations privées de télévision locale qui optent pour la négociation de la VDS d'empêcher la distribution de leur signal et d'exiger le retrait sur les autres signaux distribués par les EDR des émissions pour lesquelles elles détiennent les droits de diffusion exclusifs. Ce régime de VDS, qui pourrait donner lieu à diverses formes de compensation, notamment une compensation monétaire, dépend toutefois de l'émission d'une décision juridique favorable par la Cour d'appel fédérale. Le CRTC envisage également l'offre d'un forfait distinct de signaux de télévision locale et régionale sans frais afin de faciliter la transition à la télédiffusion numérique terrestre fixée pour le 31 août 2011. Comme l'issue finale de ces procédures est incertaine, la Société n'est pas en mesure présentement d'évaluer l'incidence potentielle du régime de VDS.

## CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2009.

### *Écart d'acquisition et actifs incorporels*

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008, avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a eu pour effet d'éliminer le report des frais de lancement de nouvelles chaînes, lesquels sont maintenant comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les produits d'exploitation générés par l'activité de rebranchement. Par conséquent, la Société a ajusté les bénéfices non répartis d'ouverture rétroactivement et les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités. Le tableau suivant montre l'incidence de l'adoption de ce chapitre sur les états financiers consolidés de la Société :

### *État consolidé des résultats*

<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 28 février 2009	Semestre terminé le 28 février 2009
	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges d'exploitation	3 158	7 151
Amortissement des charges reportées	(3 446)	(6 622)
Charge d'impôts futurs	43	(168)
Perte nette	(245)	361

**Bilans consolidés**

<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	31 août 2009	1 <sup>er</sup> septembre 2008
	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges reportées	(34 491)	(32 325)
Passifs d'impôts futurs	(10 212)	(9 599)
Bénéfices non répartis	(24 279)	(22 726)

**Prises de position comptables futures*****Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales***

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par les exposés-sondages publiés par la suite, soit en avril 2008, en mars 2009 et en octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre terminé le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en œuvre des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en œuvre comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activités :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS.	Complété
		Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles.	Complété
		Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS.	
		Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	
	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires.	En cours – sera complété durant l'exercice 2010
		Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS.	
		Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	Sera complété durant l'exercice 2010
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	En cours – sera complété pour l'exercice 2011
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	Sera complété durant l'exercice 2010
		Informers les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété pour l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS.	Sera complété durant l'exercice 2011
		Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	
		Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS.	Sera complété pour l'exercice 2012
		Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise.	
		Préparer des états financiers conformes aux IFRS.	
		Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.	
Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Société.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion		

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi par la Société, et celle-ci prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration. Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel de 2009.

## MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

### Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février	
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	2010	2009 <sup>(1)</sup>
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	114 037	115 282	110 419	139 763
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	4 281	(19 354)	138 128	43 782
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>118 318</b>	<b>95 928</b>	<b>248 547</b>	<b>183 545</b>

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février	
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	2010	2009 <sup>(1)</sup>
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	118 318	95 928	248 547	183 545
Acquisitions d'immobilisations	(71 924)	(62 123)	(136 940)	(127 790)
Augmentation des charges reportées	(2 455)	(2 621)	(5 519)	(5 835)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 12 c)	–	(219)	(141)	(1 158)
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>43 939</b>	<b>30 965</b>	<b>105 947</b>	<b>48 762</b>

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

### Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février	
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	2010	2009 <sup>(1)</sup>
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	56 774	59 105	113 815	114 089
Amortissement	65 839	63 198	131 404	123 944
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	122 613	122 303	245 219	238 033
Produits d'exploitation	320 397	304 920	637 762	604 358
<b>Marge d'exploitation</b>	38,3 %	40,1 %	38,4 %	39,4 %

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

### **Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté**

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Société d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 28 février		Semestres terminés les 28 février	
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	2010	2009 <sup>(1)</sup>
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	29 789	(358 324)	86 455	(335 379)
Ajustements :				
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario	-	-	(29 782)	-
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	-	383 630	-	383 630
<b>Bénéfice net ajusté</b>	29 789	25 306	56 673	48 251
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 507 599	48 540 013	48 528 628	48 531 846
Effet de dilution des options d'achat d'actions	175 639	158 317	121 857	185 596
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	55 094	-	31 573	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 738 332	48 698 330	48 682 058	48 717 442
<b>Bénéfice par action ajusté</b>				
De base	0,61	0,52	1,17	0,99
Dilué	0,61	0,52	1,16	0,99

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 7 avril 2010. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

/s/ Jan Peeters

---

Jan Peeters  
Président du conseil

/s/ Louis Audet

---

Louis Audet  
Président et chef de la direction

Cogeco Câble Inc.  
Montréal, Québec  
Le 8 avril 2010

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires  
(non vérifié)**

Trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	28 février		30 novembre		31 août		31 mai	
	2010	2009 <sup>(1)</sup>	2009	2008 <sup>(1)</sup>	2009 <sup>(1)</sup>	2008 <sup>(1) (2)</sup>	2009 <sup>(1)</sup>	2008 <sup>(1) (2)</sup>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	320 397	304 920	317 365	299 438	307 807	284 908	305 672	274 944
Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(3)</sup>	122 613	122 303	122 606	115 730	143 892	117 538	125 951	112 925
Marge d'exploitation <sup>(3)</sup>	38,3 %	40,1 %	38,6 %	38,6 %	46,7 %	41,3 %	41,2 %	41,1 %
Bénéfice d'exploitation	56 774	59 105	57 041	54 984	75 624	58 802	62 086	57 552
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	399 648	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	11 952	(207)	(15 766)	8 645	22 005	9 617	26 357	10 443
Bénéfice net (perte nette)	29 789	(358 324)	56 666	22 945	44 698	30 433	32 453	29 735
Bénéfice net ajusté <sup>(3)</sup>	29 789	25 306	26 884	22 945	26 123	30 433	27 665	29 735
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	114 037	115 282	(3 618)	24 481	175 450	139 286	99 956	108 232
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>(3)</sup>	118 318	95 928	130 229	87 617	108 631	95 085	92 030	91 262
Flux de trésorerie nets <sup>(3)</sup>	43 939	30 965	62 008	17 797	14 759	21 075	31 891	36 901
Bénéfice (perte) par action <sup>(4)</sup>								
De base	0,61	(7,38)	1,17	0,47	0,92	0,63	0,67	0,61
Dilué(e)	0,61	(7,38)	1,16	0,47	0,92	0,62	0,67	0,61
Bénéfice par action ajusté <sup>(3)(4)</sup>								
De base	0,61	0,52	0,55	0,47	0,54	0,63	0,57	0,61
Dilué	0,61	0,52	0,55	0,47	0,54	0,62	0,57	0,61

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

(2) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

(3) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

## VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante, et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible, au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité économique liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint aux deuxièmes trimestres des exercices 2009 et 2010, Cogeco Câble n'aura donc pas d'honoraires de gestion à payer pour le second semestre de 2010, et n'a pas payé d'honoraires de gestion pour le second semestre de l'exercice 2009. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Opérations entre apparentés » du rapport de gestion.

**Statistiques sur les clients**  
(non vérifié)

	28 février 2010	31 août 2009
<b>Foyers câblés</b>		
Ontario	1 057 267	1 049 818
Québec	519 957	515 327
<b>Canada</b>	<b>1 577 224</b>	<b>1 565 145</b>
<b>Portugal<sup>(1)</sup></b>	<b>905 244</b>	<b>905 129</b>
<b>Total</b>	<b>2 482 468</b>	<b>2 470 274</b>
<b>Foyers câblés<sup>(2)</sup></b>		
Ontario	671 305	658 690
Québec	289 757	285 944
<b>Canada</b>	<b>961 062</b>	<b>944 634</b>
<b>Portugal</b>	<b>267 353</b>	<b>269 022</b>
<b>Total</b>	<b>1 228 415</b>	<b>1 213 656</b>
<b>Unités de service</b>		
Ontario	1 556 786	1 483 324
Québec	713 523	676 539
<b>Canada</b>	<b>2 270 309</b>	<b>2 159 863</b>
<b>Portugal</b>	<b>780 496</b>	<b>732 375</b>
<b>Total</b>	<b>3 050 805</b>	<b>2 892 238</b>
<b>Clients du service de Câble de base</b>		
Ontario	603 134	597 651
Québec	270 536	267 154
<b>Canada</b>	<b>873 670</b>	<b>864 805</b>
<b>Portugal</b>	<b>258 178</b>	<b>259 480</b>
<b>Total</b>	<b>1 131 848</b>	<b>1 124 285</b>
<b>Clients des services Internet haute vitesse</b>		
Ontario	394 375	374 906
Québec	149 251	140 146
<b>Canada</b>	<b>543 626</b>	<b>515 052</b>
<b>Portugal</b>	<b>154 616</b>	<b>143 614</b>
<b>Total</b>	<b>698 242</b>	<b>658 666</b>
<b>Clients des services de Télévision numérique</b>		
Ontario	346 003	326 227
Québec	182 555	172 171
<b>Canada</b>	<b>528 558</b>	<b>498 398</b>
<b>Portugal</b>	<b>131 056</b>	<b>102 753</b>
<b>Total</b>	<b>659 614</b>	<b>601 151</b>
<b>Clients du service de Téléphonie</b>		
Ontario	213 274	184 540
Québec	111 181	97 068
<b>Canada</b>	<b>324 455</b>	<b>281 608</b>
<b>Portugal</b>	<b>236 646</b>	<b>226 528</b>
<b>Total</b>	<b>561 101</b>	<b>508 136</b>

<sup>(1)</sup> La Société évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

<sup>(2)</sup> Incluent les clients du service de Câble de base et des services IHV et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés à d'autres services de câblodistribution.

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
*(non vérifiés)*

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
<b>Produits d'exploitation</b>				
Services	316 430	302 409	631 763	599 802
Équipements	3 967	2 511	5 999	4 556
	<b>320 397</b>	304 920	<b>637 762</b>	604 358
Charges d'exploitation	195 106	179 579	383 524	357 306
Honoraires de gestion – COGECO inc.	2 678	3 038	9 019	9 019
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	<b>122 613</b>	122 303	<b>245 219</b>	238 033
Amortissement (note 3)	65 839	63 198	131 404	123 944
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>56 774</b>	59 105	<b>113 815</b>	114 089
Charges financières (note 4)	15 033	17 988	31 174	41 382
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 5)	—	399 648	—	399 648
<b>Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>41 741</b>	(358 531)	<b>82 641</b>	(326 941)
Impôts sur les bénéfices (note 6)	11 952	(207)	(3 814)	8 438
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>29 789</b>	(358 324)	<b>86 455</b>	(335 379)
<b>Bénéfice (perte) par action (note 7)</b>				
De base	0,61	(7,38)	1,78	(6,91)
Dilué(e)	0,61	(7,38)	1,78	(6,91)

# COGECO CÂBLE INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>29 789</b>	<b>(358 324)</b>	<b>86 455</b>	<b>(335 379)</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>				
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 333 000 \$ et 2 474 000 \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 1 401 000 \$ et 3 836 000 \$ en 2009)	(1 155)	7 249	(4 924)	30 449
Reclassement au bénéfice net des pertes réalisées (gains réalisés) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 79 000 \$ et 1 086 000 \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 902 000 \$ et 5 225 000 \$ en 2009)	510	(5 805)	6 989	(34 196)
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	(26 316)	18 229	(23 590)	24 309
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	20 664	(9 557)	18 573	(12 916)
	(6 297)	10 116	(2 952)	7 646
<b>Résultat étendu</b>	<b>23 492</b>	<b>(348 208)</b>	<b>83 503</b>	<b>(327 733)</b>

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DU DÉFICIT)**

*(non vérifiés)*

<i>(en milliers de dollars)</i>	Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009
	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
<b>Solde au début, tel que présenté</b>	<b>17 172</b>	297 150
Modifications de conventions comptables (note 1)	<b>(24 279)</b>	(22 726)
<b>Solde au début retraité</b>	<b>(7 107)</b>	274 424
Bénéfice net (perte nette)	<b>86 455</b>	(335 379)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	<b>(4 394)</b>	(3 766)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	<b>(9 203)</b>	(7 883)
<b>Solde à la fin</b>	<b>65 751</b>	(72 604)

# COGECO CÂBLE INC.

## BILANS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	28 février 2010	31 août 2009
	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12 b))	11 607	39 458
Débiteurs	70 187	60 051
Impôts sur les bénéfices à recevoir	35 479	4 700
Charges payées d'avance	15 310	14 337
Actifs d'impôts futurs	6 968	4 275
	<b>139 551</b>	<b>122 821</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>1 290 033</b>	<b>1 302 238</b>
Charges reportées	23 268	24 052
Actifs incorporels (note 8)	1 020 046	1 022 434
Écart d'acquisition (note 8)	146 411	153 695
Instruments financiers dérivés	—	4 236
Actifs d'impôts futurs	2 085	1 436
	<b>2 621 394</b>	<b>2 630 912</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Endettement bancaire	43 673	—
Créiteurs et charges à payer	175 416	244 173
Impôts sur les bénéfices à payer	768	41 020
Produits reportés et perçus d'avance	41 510	33 877
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 9)	40 524	44 674
Passifs d'impôts futurs	53 667	—
	<b>355 558</b>	<b>363 744</b>
<b>Dette à long terme (note 9)</b>	<b>964 475</b>	<b>1 009 788</b>
Instruments financiers dérivés	5 330	2 168
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 660	12 900
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	3 663	3 113
Passifs d'impôts futurs	203 120	231 815
	<b>1 544 806</b>	<b>1 623 528</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 10)	988 683	990 061
Surplus d'apport	5 525	4 849
Bénéfices non répartis (déficit)	65 751	(7 107)
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 11)	16 629	19 581
	<b>1 076 588</b>	<b>1 007 384</b>
	<b>2 621 394</b>	<b>2 630 912</b>

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
*(non vérifiés)*

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net (perte nette)	29 789	(358 324)	86 455	(335 379)
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	65 839	63 198	131 404	123 944
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	760	643	1 508	1 291
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 5)	—	399 648	—	399 648
Impôts futurs	21 388	(9 836)	27 809	(7 136)
Rémunération à base d'actions	441	377	900	433
Pertes (gains) sur disposition d'immobilisations	(36)	(5)	62	218
Autres	137	227	409	526
	118 318	95 928	248 547	183 545
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 12 a))	(4 281)	19 354	(138 128)	(43 782)
	114 037	115 282	110 419	139 763
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations (note 12 c))	(71 924)	(62 123)	(136 940)	(127 790)
Augmentation des charges reportées	(2 455)	(2 621)	(5 519)	(5 835)
Autres	102	45	122	61
	(74 277)	(64 699)	(142 337)	(133 564)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(663)	2 629	43 673	24 260
Diminution nette du crédit à terme	(36 495)	(31 300)	(21 579)	(23 003)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	—	—	254 771
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(854)	(812)	(2 069)	(240 546)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	283	686	283	964
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 10)	—	—	(1 744)	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(2 197)	(1 883)	(4 394)	(3 766)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(4 602)	(3 943)	(9 203)	(7 883)
	(44 528)	(34 623)	4 967	4 797
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères</b>	(1 102)	641	(900)	1 328
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(5 870)	16 601	(27 851)	12 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	17 477	32 094	39 458	36 371
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>11 607</b>	<b>48 695</b>	<b>11 607</b>	<b>48 695</b>

La note 12 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

# COGECO CÂBLE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 28 février 2010 et au 31 août 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et six mois terminées les 28 février 2010 et 2009.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2009. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'informations applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et avec une application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de lancement de nouveaux services qui sont maintenant comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les revenus générés par l'activité de rebranchement. En conséquence, la Société a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Société :

#### États consolidés des résultats

	Trois mois terminés le 28 février 2009	Six mois terminés le 28 février 2009
Augmentation (diminution)	\$	\$
Charges d'exploitation	3 158	7 151
Amortissement des charges reportées	(3 446)	(6 622)
Charge d'impôts futurs	43	(168)
Perte nette	(245)	361

#### Bilans consolidés

	31 août 2009	1 <sup>er</sup> septembre 2008
Augmentation (diminution)	\$	\$
Charges reportées	(34 491)	(32 325)
Passifs d'impôts futurs	(10 212)	(9 599)
Bénéfices non répartis	(24 279)	(22 726)

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications. La Société considère toutes ses activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Trois mois terminés les 28 février	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)		(retraité)
Produits d'exploitation	271 430	243 680	48 967	61 240	320 397	304 920
Charges d'exploitation	154 157	136 157	40 949	43 422	195 106	179 579
Honoraires de gestion – COGECO inc.	2 678	3 038	—	—	2 678	3 038
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	114 595	104 485	8 018	17 818	122 613	122 303
Amortissement	46 803	41 707	19 036	21 491	65 839	63 198
Bénéfice (perte) d'exploitation	67 792	62 778	(11 018)	(3 673)	56 774	59 105
Charges financières (produits)	16 205	18 088	(1 172)	(100)	15 033	17 988
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	—	—	—	399 648	—	399 648
Impôts sur les bénéfices	13 177	15 596	(1 225)	(15 803)	11 952	(207)
Bénéfice net (perte nette)	38 410	29 094	(8 621)	(387 418)	29 789	(358 324)
Actif total <sup>(1)</sup>	2 312 240	2 262 639	309 154	368 273	2 621 394	2 630 912
Immobilisations <sup>(1)</sup>	1 034 277	1 011 767	255 756	290 471	1 290 033	1 302 238
Actifs incorporels <sup>(1)</sup>	1 020 046	1 022 434	—	—	1 020 046	1 022 434
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	116 243	116 243	30 168	37 452	146 411	153 695
Acquisition d'immobilisations <sup>(2)</sup>	55 703	54 447	16 221	7 895	71 924	62 342

<sup>(1)</sup> Aux 28 février 2010 et 31 août 2009.

<sup>(2)</sup> Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

## COGECO CÂBLE INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

## 2. Information sectorielle (suite)

	Canada		Europe		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Six mois terminés les 28 février	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	535 790	481 054 (retraité)	101 972	123 304 (retraité)	637 762	604 358 (retraité)
Charges d'exploitation	299 746	272 634	83 778	84 672	383 524	357 306
Honoraires de gestion – COGECO inc.	9 019	9 019	—	—	9 019	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	227 025	199 401	18 194	38 632	245 219	238 033
Amortissement	92 217	81 911	39 187	42 033	131 404	123 944
Bénéfice (perte) d'exploitation	134 808	117 490	(20 993)	(3 401)	113 815	114 089
Charges financières (produits)	32 080	41 493	(906)	(111)	31 174	41 382
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	—	—	—	399 648	—	399 648
Impôts sur les bénéfices	(4 041)	25 773	227	(17 335)	(3 814)	8 438
Bénéfice net (perte nette)	106 769	50 224	(20 314)	(385 603)	86 455	(335 379)
Actif total <sup>(1)</sup>	2 312 240	2 262 639	309 154	368 273	2 621 394	2 630 912
Immobilisations <sup>(1)</sup>	1 034 277	1 011 767	255 756	290 471	1 290 033	1 302 238
Actifs incorporels <sup>(1)</sup>	1 020 046	1 022 434	—	—	1 020 046	1 022 434
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	116 243	116 243	30 168	37 452	146 411	153 695
Acquisition d'immobilisations <sup>(2)</sup>	107 851	110 198	29 230	18 750	137 081	128 948

<sup>(1)</sup> Aux 28 février 2010 et 31 août 2009.

<sup>(2)</sup> Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***3. Amortissement**

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Immobilisations	61 963	56 514	123 528	110 784
Charges reportées	2 681	2 620	5 488	5 227
Actifs incorporels	1 195	4 064	2 388	7 933
	65 839	63 198	131 404	123 944

**4. Charges financières**

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 731	16 863	31 550	36 890
Pertes (gains) de change	(391)	619	(879)	4 403
Amortissement des coûts de transaction reportés	407	407	814	814
Autres	(714)	99	(311)	(725)
	15 033	17 988	31 174	41 382

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 5. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	—	339 206	—	339 206
Réduction de valeur des actifs incorporels	—	60 442	—	60 442
	—	399 648	—	399 648

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison des conditions de concurrence difficiles ainsi que de promotions et de campagnes publicitaires importantes et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Conformément aux normes comptables actuelles, la direction a considéré que le recul continu de la clientèle, des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement en monnaie locale était plus important et persistant que ce qui était prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la Société dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation de l'écart d'acquisition et de tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation, dans laquelle l'écart d'acquisition est inclus, à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La réduction de valeur est calculée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La Société a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est nécessaire pour les estimer. Un changement important dans les circonstances pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie utile définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La réduction de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur sa juste valeur. La Société a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

Au 31 août 2009, la Société a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et déterminé qu'il n'existait aucune diminution de valeur.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 6. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Exigibles	(9 436)	9 629	(31 623)	15 574
Futurs	21 388	(9 836)	27 809	(7 136)
	11 952	(207)	(3 814)	8 438

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	41 741	(358 531)	82 641	(326 941)
Taux d'imposition de base combiné	31,51 %	32,56 %	31,51 %	32,56 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	13 152	(116 738)	26 040	(106 453)
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(3 251)	(331)	(5 629)	(558)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur	—	—	(29 782)	—
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition	—	89 890	—	89 890
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	—	—	4 432	—
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	100	95	303	172
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	1 877	25 632	2 124	24 028
Autres	74	1 245	(1 302)	1 359
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	11 952	(207)	(3 814)	8 438

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 7. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et le bénéfice (perte) par action dilué(e) :

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Bénéfice net (perte nette)	29 789	(358 324)	86 455	(335 379)
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 507 599	48 540 013	48 528 628	48 531 846
Effet de dilution des options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	175 639	—	121 857	—
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	55 094	—	31 573	—
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 738 332	48 540 013	48 682 058	48 531 846
<b>Bénéfice (perte) par action</b>				
De base	0,61	(7,38)	1,78	(6,91)
Dilué(e)	0,61	(7,38)	1,78	(6,91)

<sup>(1)</sup> Pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2010, un total de 103 549 et 224 905 options d'achat d'actions (de 240 859 et 175 178 en 2009) ont été exclues du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. De plus, pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 158 317 et de 185 596.

### 8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	28 février 2010	31 août 2009
	\$	\$
Relations clients	30 494	32 882
Droits de clients	989 552	989 552
	1 020 046	1 022 434
Écart d'acquisition	146 411	153 695
	1 166 457	1 176 129

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)****a) Actifs incorporels**

Au cours des six premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2009	32 882	989 552	1 022 434
Amortissement	(2 388)	—	(2 388)
Solde au 28 février 2010	30 494	989 552	1 020 046

**b) Écart d'acquisition**

Au cours des six premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2009	153 695
Constatation de pertes fiscales antérieures à l'acquisition	(4 432)
Écart de change	(2 852)
Solde au 28 février 2010	146 411

Le 25 novembre 2009, la filiale de la Société, Cabovisão, a reçu l'approbation à sa requête pour le maintien des pertes fiscales pour les exercices précédant le début de l'exercice fiscal 2006. En conséquence, la constatation de ces pertes antérieures à l'acquisition au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 a réduit l'écart d'acquisition d'approximativement 4,4 millions \$.

## COGECO CÂBLE INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 9. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	28 février 2010	31 août 2009
		%	\$	\$
<b>Société mère</b>				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 78 413 625 €	2011	1,19 <sup>(1)(2)</sup>	112 080	122 674
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	1,19 <sup>(1)(2)</sup>	24 795	27 142
Emprunt rotatif – 25 000 000 € (40 000 000 € au 31 août 2009)	2011	1,19 <sup>(1)</sup>	35 825	62 792
Billets garantis de premier rang série B	2011	7,73	174 634	174 530
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 \$ US	2015	7,00 <sup>(3)</sup>	198 629	206 606
Série B	2018	7,60	54 592	54 576
Débetures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	297 079	296 860
Débeture non garantie de premier rang	2018	5,94	99 796	99 786
<b>Filiales</b>				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,61 – 9,93	7 569	9 496
			<b>1 004 999</b>	1 054 462
Moins portion à court terme			<b>40 524</b>	44 674
			<b>964 475</b>	1 009 788

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 28 février 2010, incluant les frais d'estampillage.

(2) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

(3) Les conventions d'échange de devises ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 10. Capital-actions

#### Autorisé, en nombre illimité :

*Actions privilégiées de catégorie A*, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

*Actions privilégiées de catégorie B*, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

*Actions à droits de vote multiples*, 10 votes par action.

*Actions subalternes à droit de vote*, 1 vote par action.

#### Émis

	28 février 2010	31 août 2009
	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
32 877 790 actions subalternes à droit de vote (32 867 426 au 31 août 2009)	892 081	891 715
	990 427	990 061
55 094 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	(1 744)	—
	988 683	990 061

Au cours des six premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2009	32 867 426	891 715
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	10 364	283
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	—	83
Solde au 28 février 2010	32 877 790	892 081

#### Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, lequel a été modifié en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le nouveau régime est offert à tous les employés, jusqu'à un maximum de 7% de leur salaire de base annuel et la Société contribue à hauteur de 25% des contributions des employés. Les cotisations sont faites mensuellement et les actions des employés sont achetées sur le marché boursier.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 10. Capital-actions (suite)

La société offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des six premiers mois de 2010, la Société a octroyé 66 174 options d'achat d'actions (133 381 en 2009) comportant un prix d'exercice de 31,82 \$ à 38,86 \$ (34,46 \$ en 2009) dont 33 266 options d'achat d'actions (29 711 en 2009) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2010, la Société a rechargé des montants de 62 000 \$ et 177 000 \$ (79 000 \$ et 91 000 \$ en 2009) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de 157 000 \$ et 379 000 \$ (95 000 \$ et 184 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2010.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2010 était de 8,11 \$ (8,96 \$ en 2009) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2010	2009
	%	%
Taux de dividende prévu	1,49	1,40
Volatilité prévue	29	29
Taux d'intérêt sans risque	2,67	4,22
Durée prévue en années	4,8	4,0

Au 28 février 2010, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 749 476 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 49,82 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 18 janvier 2020.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 28 février 2010 :

En circulation au début	716 745
Octroyées	66 174
Levées	(10 364)
Échues / Annulées	(23 079)
En circulation à la fin	749 476
Pouvant être levées à la fin	516 954

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 10. Capital-actions (suite)

Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, la Société a mis sur pied un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. En vertu du régime, les hauts dirigeants et autres employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités (les « unités d'actions incitatives ») qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société trois ans moins un jour suivant la date de l'octroi. Au cours des six premiers mois de 2010, la Société a octroyé 63 666 unités d'actions incitatives dont 9 981 unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date d'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 55 094 actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces totalisant 1 744 000 \$ et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital-actions à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 122 000 \$ et 166 000 \$ a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2010 relativement à ce régime. Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2010, la Société a rechargé des montants de 28 000 \$ et 37 000 \$ à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives offertes aux employés de COGECO inc. En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 28 février 2010 :

En circulation au début	—
Octroyées	63 666
Échues / Annulées	(1 230)
En circulation à la fin	62 436

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'unités ») qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des six premiers mois de 2010, la Société a attribué 4 422 (6 282 en 2009) unité d'actions différées aux participants en rapport avec le régime d'unités. Une charge de rémunération de 72 000 \$ et 141 000 \$ (203 000 \$ et 158 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2010 au titre du passif découlant de ce régime. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation au 28 février 2010 :

En circulation au début	10 000
Attribuées	4 422
Distribuées	(2 181)
Équivalents de dividendes	82
En circulation à la fin	12 323

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 11. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes \$	Couvertures de flux de trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 août 2009	23 610	(4 029)	19 581
Autres éléments du résultat étendu	(5 017)	2 065	(2 952)
Solde au 28 février 2010	18 593	(1 964)	16 629

### 12. États des flux de trésorerie

#### a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010 \$	2009 \$	2010 \$	2009 \$
Débiteurs	(7 844)	2 257	(11 096)	692
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(9 608)	(3 083)	(30 139)	(6 916)
Charges payées d'avance	(348)	(1 387)	(1 522)	10
Créditeurs et charges à payer	8 227	15 366	(62 582)	(28 093)
Impôts sur les bénéfices à payer	82	7 029	(40 197)	(9 873)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	5 210	(828)	7 408	398
	(4 281)	19 354	(138 128)	(43 782)

#### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	28 février 2010 \$	31 août 2009 \$
Trésorerie	11 607	23 760
Équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	—	15 698
	11 607	39 458

<sup>(1)</sup> Au 31 août 2009, 10 000 000 €, 0,67 %, venant à échéance le 14 septembre 2009.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 12. États des flux de trésorerie (suite)

#### c) Autres informations

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	—	219	141	1 158
Charges financières versées	10 676	12 217	31 614	33 714
Impôts sur les bénéfices versés	940	5 680	39 564	38 366

### 13. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	377	346	754	692
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 080	880	2 175	1 776
	1 457	1 226	2 929	2 468

### 14. Gestion financière et des capitaux

#### a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 14. Gestion financière et des capitaux (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 28 février 2010, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 28 février 2010, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société :

	28 février 2010	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients	77 795	67 848
Provision pour créances douteuses	(15 650)	(16 399)
	62 145	51 449
Autres débiteurs	8 042	8 602
	70 187	60 051

## COGECO CÂBLE INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

#### 14. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	28 février 2010	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	47 227	39 892
Comptes clients nets échus	14 918	11 557
	<b>62 145</b>	<b>51 449</b>

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 28 février 2010, le montant disponible en vertu du crédit à terme de la Société s'établissait à 667,8 \$ millions. La direction est d'avis que jusqu'à son échéance en juillet 2011, le crédit à terme engagé fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	43 673	—	—	—	—	—	43 673
Créditeurs et charges à payer	175 416	—	—	—	—	—	175 416
Dette à long terme <sup>(1)</sup>	37 456	135 611	175 000	—	300 000	354 975	1 003 042
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(199 975)	(199 975)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition <sup>(2)</sup>	2 169	3 313	2 298	889	35	—	8 704
	<b>258 714</b>	<b>138 924</b>	<b>177 298</b>	<b>889</b>	<b>300 035</b>	<b>356 875</b>	<b>1 232 735</b>

<sup>(1)</sup> Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

<sup>(2)</sup> Incluant les intérêts.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 14. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 28 février 2010 et de leurs échéances respectives :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	28 736	56 967	44 219	41 964	37 502	53 009	262 397
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	9 158	17 199	14 614	14 614	14 614	15 832	86 031
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(7 777)	(15 084)	(13 998)	(13 998)	(13 998)	(15 165)	(80 020)
	30 117	59 082	44 835	42 580	38 118	53 676	268 408

#### Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 28 février 2010, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme. Cependant, le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable au crédit à terme est d'approximativement 0,4 million \$ en fonction de la dette existante au 28 février 2010 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 14. Gestion financière et des capitaux (suite)

#### **Risque de change**

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 28 février 2010, l'endettement bancaire libellé en dollars américains s'élevait à 688 000 \$ US (trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 5 555 000 \$ US au 31 août 2009), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 4 021 000 \$ US (14 997 000 \$ US au 31 août 2009). Au 28 février 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 19 000 € (endettement bancaire de 299 000 € au 31 août 2009), tandis que les créditeurs libellés en euros s'élevaient à 12 000 € (26 000 € au 31 août 2009). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 0,5 million \$.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 28 février 2010, l'investissement net s'élevait à 169 541 000 € (183 220 000 € au 31 août 2009), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 120 772 000 € (135 772 000 € au 31 août 2009). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 28 février 2010 s'établissait à 1,433 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,4 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 7 millions \$.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 14. Gestion financière et des capitaux (suite)

#### Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	28 février 2010		31 août 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	1 004 999	1 096 589	1 054 462	1 116 829

#### b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 28 février 2010 et 31 août 2009, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 14. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société :

	28 février 2010	31 août 2009 (retraité)
Endettement net <sup>(1)</sup> / Avoir des actionnaires	1,0	1,0
Endettement net <sup>(1)</sup> / Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(2)</sup>	2,0	2,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(2)</sup> / Charges financières <sup>(2)</sup>	8,7	7,3

<sup>(1)</sup> L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

<sup>(2)</sup> Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour la période des douze derniers mois terminée le 28 février 2010 et le 31 août 2009.

### 15. Événement subséquent

Le 4 mars 2010, la Société a émis une lettre de crédit d'un montant de 2,2 millions € pour garantir le paiement par Cabovisão de retenues à la source pour l'exercice 2005 évaluées par les autorités fiscales portugaises, lesquelles sont actuellement contestées par Cabovisão. Même si les montants en capital faisant l'objet du litige sont entièrement comptabilisés par sa filiale Cabovisão, la Société pourrait être tenue de payer les montants exigés à la suite du jugement définitif, jusqu'à concurrence d'un montant total de 2,2 millions € (3,1 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.